



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**Affaire n°08-050418 : Budget principal de la Ville
/ Versement d'une avance au budget annexe du
lotissement communal de la Petite Plaine**

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **29 mars 2018** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **21**

Absent (s) : 05

Procuration (s) : 03

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU CINQ AVRIL

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le **CINQ AVRIL** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Ghislaine DORO conseillère municipale à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM08-050418-
DE
Date de télétransmission : 11/04/2018
Date de réception préfecture : 11/04/2018

Affaire n°08-050418
Budget principal de la Ville / Versement d'une avance au budget annexe
du lotissement communal de la Petite Plaine

Il est proposé que le budget principal de la Ville verse une avance de 315 905 € au budget annexe du lotissement communal de la Petite Plaine.

Cette avance permettra au budget annexe du lotissement communal de la Petite Plaine de financer l'acquisition des terrains auprès de la Ville ainsi que les opérations d'aménagement du lotissement notamment les travaux de viabilisation des terrains.

Il est précisé que cette avance sera remboursée au budget principal de la Ville à compter de 2018 en fonction des ventes de terrains réalisées par le budget annexe du dit Lotissement.

Cette avance est effectuée par débit du compte 276348 « Autres créances immobilisées » du budget principal de la Ville et crédit du compte 168748 « Autres emprunts » du budget du lotissement de la Petite Plaine.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 21 voix pour, 3 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale) :

- **VALIDE** le versement de cette avance d'un montant de 315 905 € au budget annexe du Lotissement,
- **AUTORISE** le maire ou en son absence l' élu délégué à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



DE MAIRE

Marc Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20180405-DCM08-050418- DE Date de télétransmission : 11/04/2018 Date de réception préfecture : 11/04/2018
